



RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

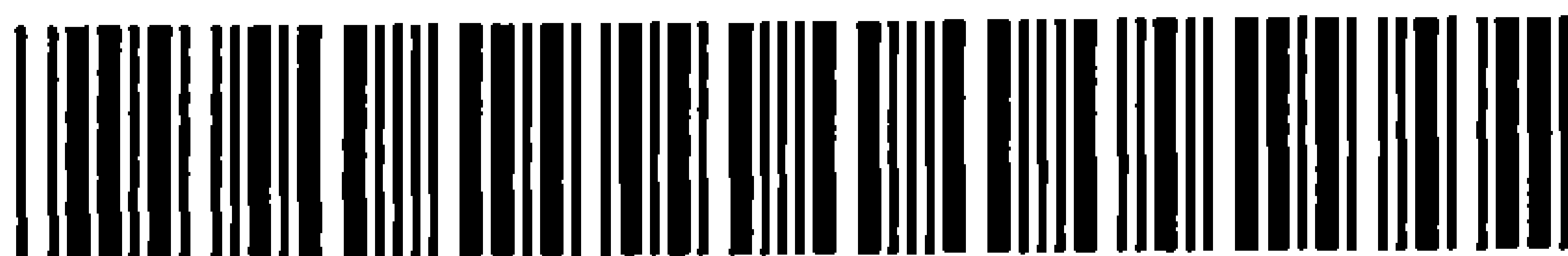
Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1997 B 00669

Numéro SIREN : 393 754 023

Nom ou dénomination : ARCADES SOCIETES

Ce dépôt a été enregistré le 25/08/2016 sous le numéro de dépôt 85569



1608566201

DATE DEPOT : 2016-08-25

NUMERO DE DEPOT : 2016R085569

N° GESTION : 1997B00669

N° SIREN : 393754023

DENOMINATION : ARCADES SOCIETES

ADRESSE : 10 PCE VENDOME 75001 PARIS

DATE D'ACTE : 2016/07/27

TYPE D'ACTE : ACTE

NATURE D'ACTE : NOMINATION D'UN DIRECTEUR GENERAL DELEGUE

AA 27.07.16 NZ

97B669

Greffes du tribunal
de commerce de Paris

25 AOUT 2016

85569

ARCADES SOCIETES

Société par Actions Simplifiée au capital de 10.773.360 euros
10 place Vendôme – 75001 PARIS
393 754 023 RCS PARIS

NOMINATION D'UN DIRECTEUR GENERAL DELEGUE

Monsieur Jean-François BERTIN,

Agissant en qualité de président (ci-après le Président) de la société ARCADES SOCIETES, société par action simplifiée au capital de 10.773.360 euros, dont le siège social est à PARIS (75001), 10 place Vendôme, et immatriculée au registre du commerce et des sociétés de PARIS sous le numéro 393 754 023 (ci-après la Société),

A pris les décisions suivantes, en application de l'article 17 des statuts de la Société :

PREMIERE DECISION.- NOMINATION D'UN DIRECTEUR GENERAL DELEGUE

I. Le Président désigne en qualité de directeur général délégué, à compter du 1^{er} juillet 2016 et pour une durée indéterminée, Monsieur Laurent GOURIOU, demeurant à LA MEZIERE (35520), 23 rue de la Fontaine, né à LANNION (22300), le 5 décembre 1967.

II.- Le Président décide d'allouer à Monsieur Laurent GOURIOU, au titre de ses fonctions de directeur général délégué, une rémunération nette mensuelle de 1.000 euros, à compter rétroactivement du 1^{er} juillet 2016, outre la prise en charge par la Société des cotisations sociales afférentes, déductibles ou non, ainsi que des cotisations aux régimes de prévoyance et de retraite, obligatoires et facultatifs.

En outre, Monsieur Laurent GOURIOU aura droit au remboursement des frais de déplacement et de représentation exposés dans le cadre de l'exécution de son mandat, sur présentation des pièces justificatives.

Le Président, la Société et Monsieur Laurent GOURIOU définiront dans un acte séparé les modalités d'exercice de ce mandat, et notamment les pouvoirs, les responsabilités, les obligations ...

Monsieur Laurent GOURIOU déclare :

- accepter sans réserve les fonctions qui lui sont confiées,
- et qu'il n'existe aucun obstacle d'ordre légal ou contractuel susceptible d'empêcher l'exercice desdites fonctions.

DEUXIEME DECISION.- FORMALITES DE PUBLICITE

Le Président donne tous pouvoirs au porteur d'un original ou d'une copie certifiée conforme du présent procès-verbal constatant ses délibérations à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales ou réglementaires de publicité ou d'en requérir l'accomplissement.

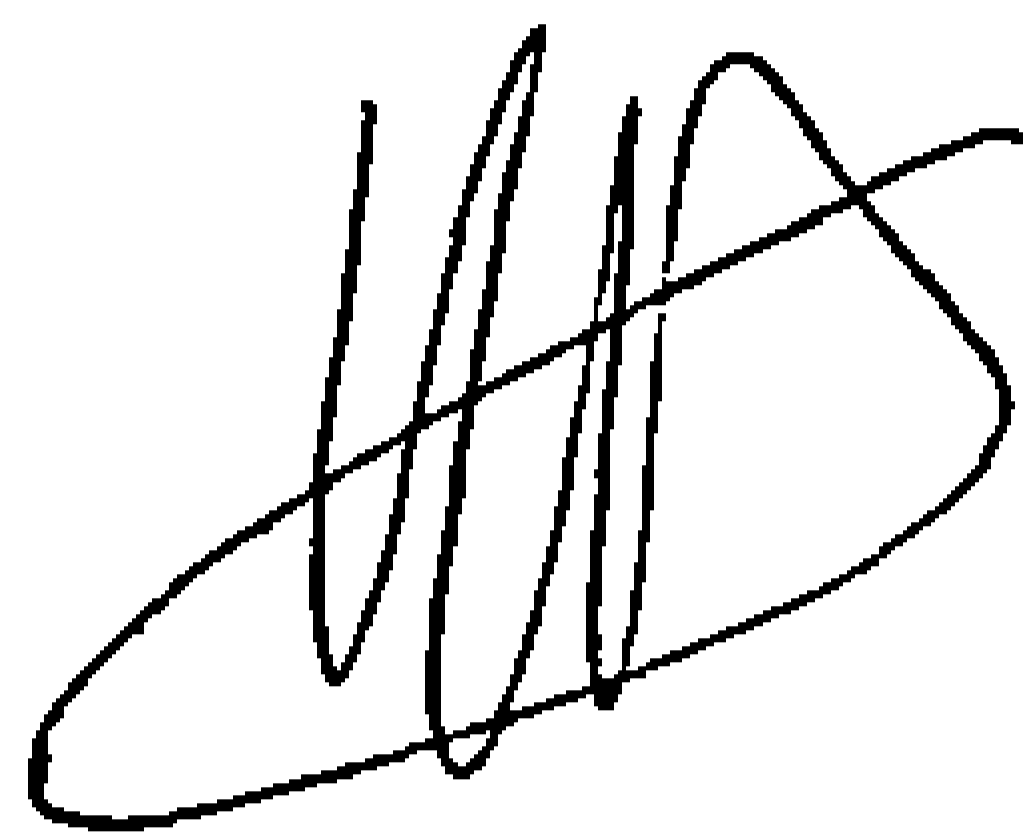
215

*

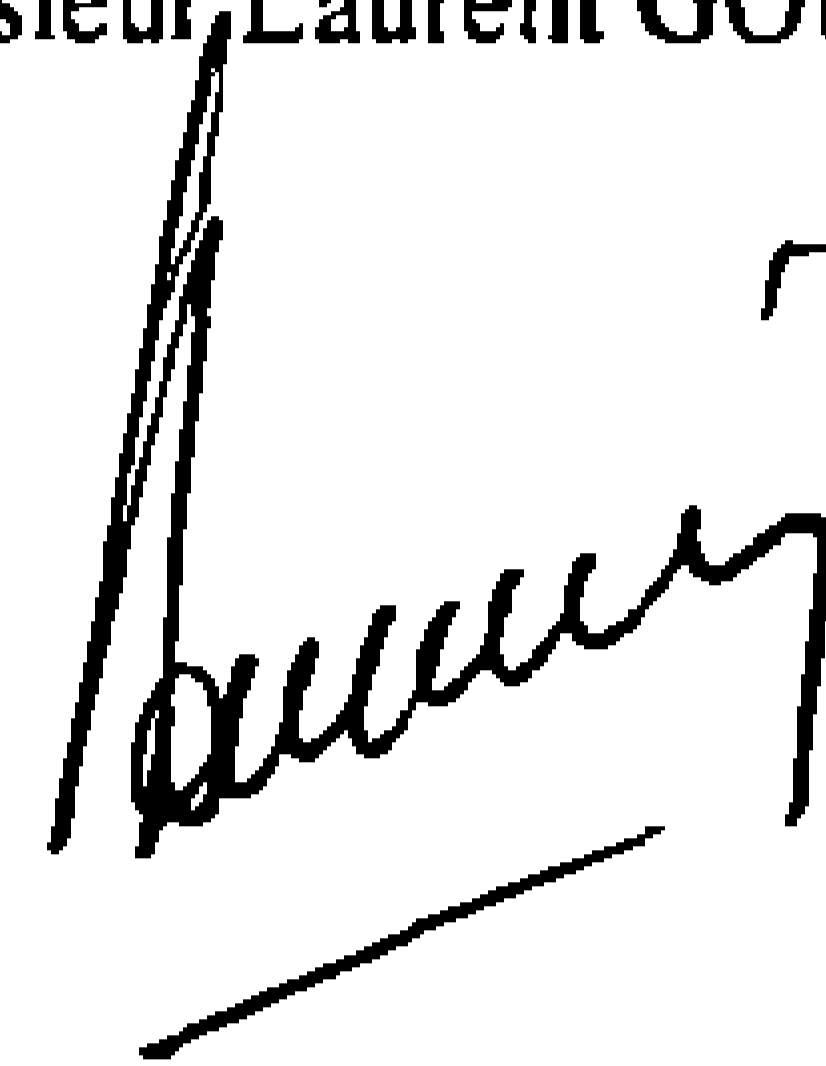
De tout ce que dessus, il a été dressé le présent acte, qui a été signé par le Président de la Société et par Monsieur Laurent GOURIOU pour accepter les fonctions de directeur général délégué.

Fait à **LENNAS**
L'an deux mille seize
Le **27/07/2016**

Monsieur Jean-François BERTIN

A handwritten signature in black ink, consisting of several vertical strokes and a large loop at the bottom.

Monsieur Laurent GOURIOU

A handwritten signature in black ink, featuring a prominent vertical stroke on the left and a series of loops on the right.